

## «Vers un avenir résilient: interconnexion entre la science, la technologie, les politiques et le secteur privé pour la réduction des risques de catastrophe»

**Les 2 et 3 octobre 2023**  
**Palais des congrès, Tunis (Tunisie)**

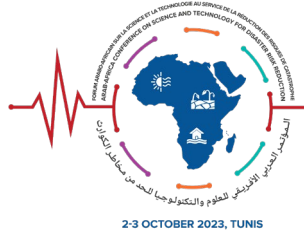
### Document final

#### APPEL ARABO-AFRICAIN DE TUNIS SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE 3 Octobre 2023

Nous, représentants et chefs de délégations d'organisations gouvernementales et non gouvernementales, d'organisations internationales, membres des groupes consultatifs arabes et africains pour la science et la technologie, des réseaux ARISE du secteur privé sur la Réduction des risques de catastrophe (RRC) et d'institutions universitaires et de recherche, réunis à Tunis (République de Tunisie), les 2 et 3 octobre 2023 à l'occasion du Forum arabo-africain sur la science et la technologie pour la réduction des risques de catastrophe, sous le thème: «Vers un avenir résilient: interconnexion entre les politiques publiques, le secteur privé, la science et la technologie au service de la réduction des risques de catastrophe», convoqué par le gouvernement tunisien et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, ainsi que par la Commission de l'Union africaine, sommes reconnaissants de l'hospitalité et de l'accueil chaleureux réservés aux délégués du Forum par le gouvernement et le peuple tunisiens, et nous accordons sur l'Appel arabo-africain de Tunis sur la science et la technologie au service de la réduction des risques de catastrophe, qui vise à renforcer le lien entre la science, les politiques et le secteur privé dans la réduction des risques de catastrophe.

#### Préambule

1. Nous renouvelons notre engagement à accélérer la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la RRC 2015-2030 afin d'atteindre les Objectifs de développement durable et de nous conformer à l'Accord de Paris par la mise en œuvre du présent « Appel à l'action ».
2. Nous rappelons que le rôle de la communauté scientifique et technologique et du secteur privé est souligné dans le Cadre de Sendai, et reconnaissons que le manque de collaboration et de coordination entre ces secteurs reste un obstacle à l'intégration de la recherche scientifique et de l'innovation du secteur privé dans



les processus d'élaboration des politiques de réduction des risques de catastrophe, ce qui entrave les progrès vers des communautés résilientes. Nous sommes déterminés à combler le fossé entre la science, la technologie, les politiques et le secteur privé en Afrique et dans les États arabes.

3. Nous nous félicitons de la Déclaration politique de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'examen à mi-parcours du Cadre de Sendai (A/RES/77/289). Cette Déclaration reconnaît que l'accent insuffisant mis sur la technologie continue d'entraver les progrès dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai et que les investissements du secteur privé restent insuffisants et ne correspondent pas à l'ampleur des risques existants et futurs. Par conséquent, nous réaffirmons l'appel à une participation accrue du monde universitaire et du secteur privé à la conception et à la mise en œuvre des politiques, plans et programmes de RRC.
4. Nous nous engageons à mettre l'accent sur les accélérateurs figurant dans le présent document final afin de créer des synergies entre la science et la technologie, les politiques et le secteur privé en vue d'adopter des approches plus efficaces, plus efficaces et plus coordonnées en matière de réduction des risques de catastrophe et de résilience à tous les niveaux.
5. Nous reconnaissons que la réduction des risques de catastrophe est devenue un aspect essentiel des stratégies mondiales de développement. Si les gouvernements nationaux et infranationaux sont les principaux responsables de la gestion des risques de catastrophe, le secteur privé et le milieu universitaire ont également un rôle essentiel à jouer dans la promotion du développement des connaissances, dans la promotion de l'innovation et du financement, entre autres, afin de réduire les risques de catastrophe et d'édifier des communautés plus résilientes.
6. Nous sommes conscients qu'il est urgent de faire face à la complexité croissante des risques et à leurs effets en cascade dans différentes zones géographiques, différents systèmes, différents secteurs et à différentes échelles. Nous adopterons donc des approches transformatrices tous risques et toutes sociétés afin de renforcer la résilience sociale et des infrastructures et de parvenir à un développement durable.

Nous convenons par la présente d'accélérer l'action dans les domaines ci-après :

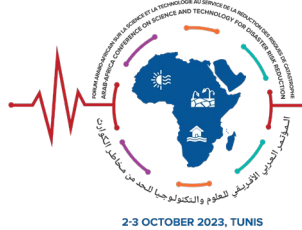
### **Priorité 1 – Comprendre les risques de catastrophe**





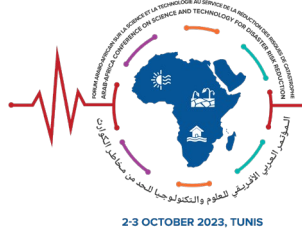
2-3 OCTOBER 2023, TUNIS

1. Améliorer la gestion des risques de catastrophe grâce à des politiques basées sur la science et axées sur les données, à la comptabilisation des pertes et des dommages, à l'évaluation des risques et à la communication pour les régions urbaines ou rurales, et en particulier dans les régions les moins développées.
2. Utiliser les technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle (IA), le crowdsourcing, les systèmes d'information géospatiale, la télédétection et les technologies spatiales, ainsi que la modélisation, améliorer les compétences et investir dans ces domaines, afin d'acquérir et de continuer à développer une meilleure compréhension des risques de catastrophe à tous les niveaux.
3. Co-crée et co-concevoir la recherche et l'innovation sociale sur l'utilisation de technologies spécifiques telles que la robotique, l'IA, les drones, les mégadonnées ainsi que les technologies existantes.
4. Renforcer la collaboration nationale, régionale et interrégionale en matière d'information et de science sur les risques de catastrophe afin de mieux comprendre les risques de catastrophe complexes, y compris les risques transfrontaliers, en cascade et composés.
5. Renforcer la collaboration intersectorielle, les forums de recherche et d'innovation, promouvoir le partage des données dans le cadre de protocoles transnationaux convenus, de l'échange des meilleures pratiques, de l'innovation technologique et de l'expertise, et favoriser des partenariats plus solides entre les secteurs universitaire et privé afin de gérer efficacement les risques grâce à l'évaluation, à la visualisation et à la communication des risques.
6. Renforcer les approches fondées sur les données par l'amélioration des mécanismes de collecte et de gestion des données, et améliorer l'accès aux données, conformément aux normes ISO, afin d'éclairer la prise de décision.
7. Développer des cadres et des méthodes scientifiques participatives pour identifier les déficits de résilience au niveau national et suivre, analyser et évaluer la résilience des systèmes dans le temps, conformément au Cadre de Sendai.
8. Appuyer les innovations locales et les réseaux scientifiques et leur donner les moyens d'agir et d'investir dans leur développement afin de trouver des solutions adaptées au contexte et aux besoins régionaux.
9. Renforcer la coopération régionale ou transfrontalière pour le partage des connaissances sur les risques, les enseignements tirés et le renforcement des capacités en matière d'innovation inclusive.



## **Priorité 2 – Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer**

1. Comblent le fossé entre les politiques, la science et la technologie afin de garantir que les politiques s'appuient sur des preuves scientifiques et des innovations technologiques.
2. Développer des cadres nationaux participatifs pour soutenir l'intégration de la science et de la technologie dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai aux niveaux national et local.
3. Traduire les conclusions scientifiques complexes en informations compréhensibles et accessibles à utiliser dans les processus décisionnels des secteurs public et privé.
4. Renforcer l'interconnexion entre le secteur public, les entreprises privées et les universités à tous les niveaux (national, local, transfrontalier et régional) par l'intermédiaire de centres mondiaux d'innovation pour la RRC.
5. Mettre en place et actualiser des politiques et des mécanismes de coordination solides pour permettre l'intégration de l'innovation et de la technologie dans les stratégies nationales et régionales de RRC.
6. Appuyer l'élaboration de cadres politiques et réglementaires solides qui jettent les bases permettant de libérer tout le potentiel de l'engagement du secteur privé dans la RRC grâce à des incitations dans le domaine des affaires et des investissements.
7. Soutenir l'intégration de la RRC dans les cadres réglementaires des infrastructures, dans les stratégies de financement, dans les mécanismes d'évaluation et dans la prise de décision des entités publiques et privées dans tous les secteurs et à tous les niveaux.
8. Promouvoir l'autonomisation des individus et des communautés dans la prise de décision éclairée à travers l'éducation, la sensibilisation du public et les principes, normes et lignes directrices partagés qui mettent l'accent sur la transparence et l'obligation de rendre compte dans l'élaboration et l'utilisation des technologies.
9. Renforcer les approches participatives et intersectionnelles de la science et de la technologie dans le cadre de la RRC, y compris les approches tenant compte de l'égalité des sexes et du handicap.



2-3 OCTOBER 2023, TUNIS

### **Priorité 3 – Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience**

1. Promouvoir l'investissement privé dans la RRC en plaidant auprès des institutions financières, des agences de notation de crédit et des acteurs des marchés des capitaux pour intégrer la RRC dans leurs processus décisionnels, y compris l'analyse multialéas et à long terme des risques.
2. Mettre l'accent sur les solutions techniques innovantes ainsi que sur les solutions sociales afin de créer un environnement propice aux investissements dans la science et la technologie pour la RRC (ressources financières, logistiques, techniques, de protection sociale et humaines) de la part du secteur privé et des organisations de la société civile.
3. Améliorer le financement de la RRC et les pratiques d'investissement à risque réduit en impliquant les secteurs public et privé, y compris les marchés de capitaux, les investisseurs et les assurances, et en élaborant des politiques d'incitation pour faciliter les investissements du secteur privé dans la RRC.
4. Relever les défis sociétaux et commerciaux grâce à des financements privés et publics conjoints.
5. Améliorer la compréhension des avantages de l'investissement dans la RRC en soutenant le secteur public dans l'identification et le suivi à la trace des investissements dans la RRC et en menant des analyses coûts-avantages.
6. Renforcer le rôle et la capacité des petites et moyennes entreprises et des startups dans l'intensification de la résilience au niveau local, notamment à travers des initiatives et des programmes de formation en matière de RRC au niveau communautaire.

### **Priorité 4 – Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction**

1. Favoriser une compréhension et des synergies communes entre les secteurs public et privé pour orienter la conception, le financement, la construction, l'exploitation, l'entretien, les tests de résistance, la rénovation et la reconstruction d'infrastructures résilientes et durables.



2-3 OCTOBER 2023, TUNIS

2. Appuyer le rôle de la science et de la technologie multidisciplinaires dans la planification, la préparation, l'intervention, la remise en état, le rétablissement et la reconstruction avant une catastrophe afin de rebâtir en mieux.
3. Développer une coopération efficace et efficiente entre la communauté scientifique, les gestionnaires des catastrophes et le secteur des affaires en utilisant les progrès des technologies de l'information et de la communication en développement rapide, notamment l'intelligence artificielle et les mégadonnées.
4. Stimuler l'application de solutions efficaces fondées sur la nature dans les politiques et stratégies de RRC régionales, nationales et locales, dans les stratégies de préparation aux catastrophes, de rétablissement, de réhabilitation et de reconstruction, et les plans d'adaptation au changement climatique.
5. Renforcer la coopération entre les gouvernements aux niveaux mondial, régional et national, le secteur privé et le monde universitaire afin de partager les connaissances, de développer les capacités et de renforcer les systèmes d'alerte précoce multialéas inclusifs qui conduisent à une meilleure préparation aux catastrophes et à des mesures d'anticipation.

*Adopté à Tunis (République de Tunisie) lors du Forum arabo-africain sur la science et la technologie pour la réduction des risques de catastrophe, sous le thème « Vers un avenir résilient: interconnexion entre les politiques publiques, le secteur privé, la science et la technologie au service de la réduction des risques de catastrophe ».*

